



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éclaircissement relatif aux informations erronées concernant l'adoption et la validation du candidat présenté par la SADC au poste de Président du groupe de la BAD

Le 11 octobre 2024 à Gaborone (Botswana) : La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pris note avec préoccupation des informations erronées contenues dans un récent article publié par le *Sunday Times* d'Afrique du Sud. L'hebdomadaire allègue des irrégularités dans le processus ayant conduit à l'adoption et à l'appui du candidat de la SADC au poste de Président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

Publié le 6 octobre 2024, l'article du *Sunday Times d'Afrique du Sud*, intitulé « L'Afrique du Sud conteste la candidature de la SADC à la Banque africaine de développement », allègue que la SADC a suivi un nouveau processus pour la sélection du candidat régional à la présidence de la BAD.

En conséquence, le Secrétariat de la SADC tient à préciser que les allégations formulées dans cet article sont infondées et fausses. Il nous tient à cœur d'indiquer que les discussions sur le processus de sélection du candidat de la SADC à la présidence de la Banque africaine de développement (BAD) ont démarré en 2022 au cours de la réunion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC qui s'est tenue en République Démocratique du Congo.

Le 17 août 2024, à l'occasion de sa 44^e réunion organisée au Zimbabwe, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC a officiellement désigné le Dr. Samuel M. Maimbo, ressortissant de la République de Zambie, comme unique candidat de la Région au poste de président du groupe de la BAD. Le Sommet a également exhorté les États membres de la SADC à le soutenir et à faire campagne pour son élection. Sept candidats avaient été nommés par l'Angola, le Botswana, le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie et avaient été interviewés. À la suite de ce processus, le Dr. Samuel M. Maimbo a été classé en première position et Madame Bajabulile Swazi Tshabalala, ressortissante de la République d'Afrique du Sud, est arrivée en deuxième position.

Un résumé du déroulement du processus est présenté ci-après :

- En août 2023, à Luanda (Angola), le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC a adopté la recommandation du Conseil des ministres de la SADC ; celle-ci préconisait la mise en œuvre d'une stratégie

que les ministres des Finances et de l'investissement de la SADC avaient proposée et adoptée pour soutenir la candidature de la SADC au poste de président du Groupe de la BAD, et le Sommet a chargé le Secrétaire exécutif de la SADC de coordonner l'exécution de cette stratégie. Elle prévoyait l'élaboration de critères de sélection et d'évaluation des candidats et la constitution d'un comité technique indépendant et devait être soumise aux ministres des Finances et de l'investissement de la SADC pour approbation.

- En février 2024, les critères de sélection et d'évaluation ont été approuvés par les États membres par un processus de consultation en forme de table ronde. Les États membres ont également approuvé une note d'orientation portant sur la création du comité technique indépendant chargé de la sélection et de l'évaluation des candidats de la SADC briguant le poste de Président de la Banque africaine de développement.
- En mars 2024, le Secrétaire exécutif de la SADC a invité les États membres à proposer leurs candidats issus de la région d'Afrique australe pour poste de Président de la Banque africaine de développement.
- En juin 2024, le Secrétaire exécutif de la SADC a mis sur pied le comité technique indépendant chargé d'aider les ministres des Finances de la SADC à examiner et à évaluer les candidats à la lumière des critères de sélection et d'évaluation approuvés. Le comité technique rassemblait les États membres qui n'avaient pas présenté de candidature au poste dont il est question, à savoir la République Démocratique du Congo, le Lesotho, Maurice, la Namibie, les Seychelles et le Zimbabwe. Le comité technique indépendant s'est réuni en juillet 2024 pour sélectionner, évaluer et classer les candidats, et le 6 août 2024, il a soumis son rapport aux ministres des Finances et de l'investissement de la SADC.
- Le 15 août 2024, les ministres des Finances et de l'investissement de la SADC ont procédé à l'entretien des sept candidats retenus pour sélectionner un candidat adéquat au poste de Président du groupe de la BAD.
- Le 16 août 2024, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la SADC a eu lieu avec l'objectif d'examiner le rapport des ministres des Finances et de l'investissement de la SADC portant sur la sélection du candidat de la SADC au poste de Président du groupe de la BAD. Ce rapport comprenant également le bilan des entretiens a été présenté au Conseil des ministres de la SADC pour examen. Le Conseil a ensuite recommandé le meilleur candidat au Sommet de la SADC pour approbation.
- Le 17 août, au cours de sa 44^e réunion, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC a validé la nomination du Dr. Samuel M. Maimbo comme unique candidat de la Région au poste de Président du groupe de la BAD et a exhorté les États membres à le soutenir et à faire campagne son élection. Le Dr Maimbo est actuellement vice-président Budget, examen des performances et planification stratégique au sein du Groupe de la Banque mondiale depuis le 1^{er} juillet 2023. Il est possible de consulter son profil sur le

site Internet de la SADC :<https://www.sadc.int/latest-news/sadc-endorse-dr-samuel-maimbo-candidate-afdb-presidency>.

Les allégations d'irrégularités dans la sélection de candidatures de l'hebdomadaire *The Sunday Times* d'Afrique du Sud sont infondées, inappropriées et ont été réfutées.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter :

L'unité chargée de la communication et des relations publiques du Secrétariat de la SADC par courriel à prinfo@sadc.int

SADC en bref

La SADC est une organisation qui regroupe 16 États membres. Créée en 1980 comme la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, elle devient en août 1992 la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Communiqué de presse émis par le Secrétariat de la SADC le 11 octobre 2024 à Gaborone (Botswana)